

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/07/2024 - 97088 - 2024 B 06330 - 891 414 468 - 1HEALTHCONTENT

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 1HEALTHSUPPORT		1 4 4	
Adresse de l'entreprise : 11 QUAI DIONBOUTON 92800 PUTEAUX		Durée de l'exercice précédent * :	
Numéro SIRET * : 9 0 7 6 2 4 2 9 0 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le : 13 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT	1 000	AU 959
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
Autres immobilisations financières * BH		BI	
TOTAL (II) BJ		1 000	BK 959 41
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 274 382	BY
CRÉANCES	Autres créances (3) BZ	205 557	CA 205 557
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
	Disponibilités CF	297 748	CG 297 748
Charges constatées d'avance (3)* CH			CI
TOTAL (III) CJ		1 777 686	CK 1 777 686
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 778 686	1A 959
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		1HEALTHSUPPORT		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....41 549.....)	DA	41 549	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	108 900	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	150 449
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	105 442	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	105 442	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	199 842	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 666	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 187 327	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 521 836	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 777 727	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 521 836		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 2 957 449 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un bénéfice de 133 284 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, et particulièrement dans les pays francophones :

- La conception, l'édition, la diffusion et la publication des œuvres de l'esprit au sens de l'article 3 de la loi du 11 mars 1957, par tous procédés et moyens de production et de communication ;
- La prise de toutes participations et de tous intérêts sous toutes formes, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises françaises ou étrangères exerçant cette activité ;
- La fourniture, par tous moyens, de toutes prestations administratives, techniques, commerciales, financières, juridiques, comptables, informatiques, à toutes sociétés françaises ou étrangères exerçant cette activité ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.

Faits caractéristiques de l'exercice

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} janvier 2022, la société fait dorénavant partie d'un groupe fiscalement intégré dont la société GROUNDSWELL INITIATIVE est la société tête de groupe. La société est immatriculée au tribunal de commerce de Paris sous le numéro B 528 047 913. Son siège se situe au 14 Rue du Regard 75006 Paris.

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

- SAS GROUNDSWELL INITIATIVE
- SAS 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE
- SAS BUENA MEDIA PLUS
- SAS IS MEDIA
- SAS SANTECOM
- SAS FINANCIERE 1HEALTHMEDIA
- SAS 1HEALTHCONTENT
- SAS 1HEALTHSUPPORT
- SAS 1HEALTHFORMATION – SAUV'GARD

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales comptabilisent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration et la société mère bénéficie seule des économies ou des surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

La différence entre l'impôt dû sur le résultat d'ensemble et les contributions des filiales est comptabilisée immédiatement par la société en résultat

Guerre en Ukraine

Les opérations militaires en Ukraine qui ont débuté le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie auront un impact négatif sur les coûts de l'énergie, les prix de certaines matières premières et leurs délais d'approvisionnement, sans qu'il nous soit possible de le mesurer précisément à la date d'arrêté des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivant :

Principes, règles et méthodes comptables

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Dépréciations

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Principes, règles et méthodes comptables

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser s'élève à 175 231 euros à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires : 1%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette : 3.84%
- Date de départ prévue : 65 ans
- Taux de rotation : 4%
- Taux de charges sociales : 47%
- Table de mortalité : TV88/90

Principes, règles et méthodes comptables

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Créances et Dettes

		Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients	2 861 980	2 861 980		
	Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers	17 123	17 123		
	Groupe et associés (3) Débiteurs divers				
	Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	2 879 103	2 879 103		
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
	(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
	Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	729 802 206 601 215 514	729 802 206 601 215 514			
	Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés	440 183 48 700	440 183 48 700			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	1 181 864 401	1 181 864 401			
	TOTAL DES DETTES	2 823 065	2 823 065			
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 (1)	Dotations amortissements dérogatoire	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 000				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		100			100
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	-472	472			
Résultat de l'exercice	171 973	-171 973		133 284	133 284
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	172 501	-171 401		133 284	134 384

Date de l'assemblée générale	30/04/2022
Dividendes attribués	
(1) dont dividende provenant du résultat N-1	-171 401
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1	172 501
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	172 501
(2) dont variation dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	-38 117

Capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS	Du capital social début exercice	1 000	1,00	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000	1,00	1 000,00

Charges à payer

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 992	14 100	14 892
Dettes fiscales et sociales	229 927	145 658	84 269
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	258 919	159 758	99 161

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Impôts sur les sociétés

La société a opté le 1er janvier 2022 pour entrer dans un périmètre d'intégration dont la société GROUNDSWELL INITIATIVE est la société tête de groupe. La société est immatriculée au tribunal de commerce de Paris sous le numéro B 528 047 913. Son siège se situe au 14 Rue du Regard 75006 Paris.

Ce périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes à la clôture de l'exercice :

- SAS 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE
- SAS BUENA MEDIA PLUS
- SAS IS MEDIA
- SAS SANTECOM
- SAS FINANCIERE 1HEALTHMEDIA
- SAS 1HEALTHCONTENT
- SAS 1HEALTHSUPPORT
- SAS 1HEALTHFORMATION – SAUV'GARD

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale du 13 mai 2022, la société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

La différence entre l'impôt sur le résultat d'ensemble et les contributions des filiales est comptabilisée immédiatement par la société mère en résultat.

En cas de sortie d'une filiale intégrée du périmètre d'intégration fiscale, la filiale et la société mère se rapprocheront pour déterminer si les conditions de l'espèce justifient une indemnisation au profit ou à la charge de la société mère.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

EFF. MOYEN / CATEGORIE	Cadres		
	Agents de maitrise		
	Employés et techniciens		
	Autres	63	
	TOTAL	63	

Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties	Néant	Néant
Engagements de crédit-bail	Néant	Néant
Engagements en pensions, retraite et assimilés	175 231	Néant
Autres engagements	Néant	Néant
Total des engagements financiers (1)	175 231	Néant
(1) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées 		

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

Affectation du résultat

1HEALTHCONTENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11-15, Quai de Dion Bouton, 92800 PUTEAUX
891 414 468 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE **DU 20 juin 2023**

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT **de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 133 283,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 283,99 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	133 283,99 euros
Soit 133,28 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 133 283,99 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

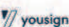
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
171 400,87 euros, soit 171,40 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 171 400,87 euros

Certifié conforme
La Présidente

Julien KOUCHNER

✓ Certified by  yousign